

## **Pour des jeunes à l'abri de la tempête**

**Montréal, le 5 octobre 2020.** Alors qu'une deuxième vague de la COVID-19 déferle sur le Québec, charriant avec elle son lot d'incertitudes, d'angoisses et faisant craindre pour la santé physique et mentale des plus vulnérables, les Auberges du cœur réitèrent leur soutien aux jeunes en difficulté en continuant d'offrir hébergement, accompagnement et appuis, 7 jours sur 7, 24 h sur 24. On le sait, l'ensemble de la jeunesse sera affectée de manière durable par les effets de la pandémie, mais les jeunes les plus vulnérables sont à risque de ne jamais trouver leur place dans la société québécoise.

Car si la précarité nous a sauté aux yeux cet été avec l'installation de campements temporaires de personnes sans-abri à Montréal, Québec et Gatineau, cette problématique n'est pas nouvelle et elle est bien souvent invisible, particulièrement chez les jeunes.

Un ou une jeune peut se retrouver en situation d'itinérance pour diverses raisons : des dynamiques familiales problématiques, suite à des conflits, au sortir d'une prise en charge de la DPJ, de la violence, de la négligence, des problèmes de santé mentale ou de dépendance. Il n'y a alors souvent plus de place pour son développement, ses rêves et ses espoirs. Commence alors l'itinérance, d'une solution d'hébergement temporaire à une autre. Ce sont là les prémices de décrochages et raccrochages sociaux qui mènent vers une marginalisation et, sans être un passage obligé, vers la rue.

En renforçant leur autonomie et leur capacité d'agir, les ressources d'hébergement jeunesse permettent d'éviter une cristallisation de ce mode de vie. Ce sont là deux éléments qui serviront toute leur vie durant. Ces jeunes ont besoin d'un « chez-soi » pour développer de telles compétences afin d'être pleinement actifs et actives dans leur communauté. Assurer une stabilité dans leurs conditions de vie leur permet d'acquérir les outils pour passer au travers des inévitables difficultés rencontrées, pour affronter les désorganisations qui les (r)amènent à la rue.

Tandis que plusieurs régions du Québec passent en alerte maximale face à la pandémie, la situation se complique pour les jeunes qui squattent chez des amis alors que le gouvernement annonce que le nombre de personnes au sein d'un logement est limité à ses principaux occupants. Quand les relations familiales sont compliquées, la perspective d'être confiné en famille devient une véritable angoisse et peut en inciter à fuir.

C'est pourquoi les Auberges du cœur, présentes dans 10 régions du Québec, adaptent leurs services et mettent en place des mesures sanitaires afin d'accueillir les jeunes qui en ont besoin en toute sécurité.

**Visionnez la vidéo des Auberges du cœur :** <https://youtu.be/koFuG4zCFkA>



- 30-

**Le Regroupement des Auberges du cœur (RACQ)** représente 30 Auberges du cœur dans une dizaine de régions administratives au Québec. Annuellement, nos membres accueillent et soutiennent 3 500 jeunes, âgé.e.s en 12 et 35 ans, en hébergement et en post-hébergement. Elles sont ouvertes 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Cela représente plus de 300 lits, 80 000 nuitées et plus de 150 places en appartements supervisés ou logements sociaux. En plus d'offrir le gîte et le couvert, les Auberges sont des lieux d'affiliation, d'exercice de la citoyenneté et d'éducation populaire qui permettent aux jeunes d'avoir un milieu stable, une écoute active, un soutien et un accompagnement.

**Renseignements et demandes d'entrevues :**

Magali François

Coordonnatrice aux communications

Tél. : 514 523-8559, poste 204

Cell. : 514 895-1040

Courriel : [magali.francois@aubergesducoeur.org](mailto:magali.francois@aubergesducoeur.org)